



Commission scolaire  
du Fleuve-et-des-Lacs

# CONSEIL DES COMMISSAIRES

**SÉANCE DU 21 AOÛT 2007**

**VOLUME 10 - NUMÉRO 3**

Procès-verbal de la séance régulière du conseil des commissaires de la Commission scolaire du Fleuve-et-des-Lacs tenue à la salle des commissaires le 21 août 2007 à 19 h 30 au 14, rue du Vieux-Chemin à Cabano.

Sont présents : Mesdames Anne Basque, Lucie Bossé, Louise Cassitat, Chantal Desjardins, Marie-Jeanne Lebel, Micheline Lepage, Louise Malenfant, Ghislaine Saint-Jean, Diane Valcourt, messieurs Alexandre Anctil-Bruneau, Claude Breault, France Dubé, Ghislain Morin, Guilmont Pelletier, commissaires, ainsi que madame Nicole Bouchard, représentante du comité de parents.

Sont aussi présents : Monsieur Serge Pelletier, directeur général, Daniel Beaulieu, directeur général adjoint, et madame Catherine Boulay, secrétaire générale.

Sont absents : Madame Anne-Marie Morin, messieurs Donald Beaulieu, Jean-Pierre Gagnon, commissaires et madame Lise Ouellet, représentante du comité de parents.

## PRÉSIDENCE

Cette séance est tenue sous la présidence de monsieur Guilmont Pelletier, président.

## OUVERTURE

Après vérification des présences, le quorum étant atteint, monsieur Guilmont Pelletier, président, souhaite la bienvenue aux personnes présentes et déclare la séance ouverte.

## LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

**IL EST PROPOSÉ** par la commissaire, madame  
Micheline Lepage, et résolu :

**QUE** l'ordre du jour soit adopté comme suit :

- 1.0 Ouverture de la séance
- 2.0 Vérification des présences
- 3.0 Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 4.0 Lecture et adoption du procès-verbal de la séance du 3 juillet 2007 - # 1
- 5.0 Rapport du comité de parents
- 6.0 Correspondance
- 7.0 Direction générale
  - 7.1 Adoption du Plan d'effectif 2007-2008 - soutien - adaptation scolaire
  - 7.2 Couvent Saint-Rosaire de Cabano
  - 7.3 Programme d'aide aux employés
  - 7.4 Élection scolaire - novembre 2007 - présidence d'élection et personnel électoral
  - 7.5 Nomination d'une direction adjointe à l'École secondaire de Cabano
- 8.0 Varia
  - 8.1 Dossier des commissaires
  - 8.2 Regroupement «REER (Élections scolaires 2007)»
  - 8.3 Soumissions - aménagement du puits d'eau potable à l'École Beaucourt de Packington
- 9.0 Période de questions
- 10.0 Prochaine séance
- 11.0 Clôture

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ (2007-133-CC)

## LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DU 3 JUILLET 2007 - # 1

**IL EST PROPOSÉ** par la commissaire, madame  
Louise Malenfant, et résolu :

**QUE** la secrétaire générale soit dispensée de la lecture du procès-verbal de la séance régulière du 3 juillet 2007 - #1, puisque les commissaires en ont reçu copie au moins 6 heures avant la tenue de la présente séance;

**QUE** le procès-verbal soit adopté comme rédigé.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ (2007-134-CC)

## RAPPORT DU COMITÉ DE PARENTS

Aucune réunion ne s'est tenue depuis le dernier rapport.

## CORRESPONDANCE

LU la lettre de monsieur Ghislain Gagnon, promoteur d'un projet de coopérative d'habitation pour personnes âgées autonomes à Squatec, en collaboration avec le C.L.D. et le C.D.R., qui souligne son intérêt pour l'achat d'une portion du terrain de l'École secondaire Vallée-des-Lacs.

Après délibérations, on convient que le directeur général et le président recueillent plus d'information sur ce dossier et reviennent devant le conseil avant qu'une réponse soit donnée.

LU la lettre de madame Michelle Courchesne, ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, qui annonce l'approbation de l'ensemble des programmes d'études de la formation de base commune destinés à la clientèle adulte pour l'année 2007-2008.

LU la lettre de monsieur Claude Bourgoin, de la municipalité de Saint-Michel-du-Squatec et coordonnateur du 10<sup>e</sup> Festival québécois de la marche qui se déroulera dans le Sentier national du Bas-Saint-Laurent, qui invite les commissaires à participer à cet événement.

LU la lettre de mesdames Françoise Bergeron, coordonnatrice, et Louise Morency, responsable du symposium, qui demandent, au nom de «Les Amis de l'Art de la Maison du Notaire», un support financier pour la tenue du Symposium des Artistes qui a eu lieu les 17, 18 et 19 août 2007 à Trois-Pistoles.

Après délibérations, la résolution suivante est adoptée :

**IL EST PROPOSÉ** par le commissaire, monsieur Ghislain Morin, et résolu :

**QUE** la Commission scolaire du Fleuve-et-des-Lacs contribue, pour une somme de 200 \$, au Symposium des Artistes qui s'est tenu à Trois-Pistoles les 17, 18 et 19 août 2007.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ (2007-135-CC)

## PLAN D'EFFECTIF 2007-2008 - SOUTIEN - ADAPTATION SCOLAIRE

La directrice des services complémentaires et de l'adaptation scolaire, madame Christiane Séguin, et le conseiller en gestion de personnel, monsieur Vincent Pelletier, présentent et expliquent la teneur du Plan d'effectif 2007-2008 du personnel de soutien en adaptation scolaire. Ils résument les postes à maintenir, les postes en surplus à être abolis et les nouveaux postes à créer en fonction des besoins sur l'ensemble du territoire de la Commission scolaire.

Après délibérations, la résolution suivante est adoptée :

**IL EST PROPOSÉ** par la commissaire, madame Micheline Lepage, et résolu :

**D'adopter** le Plan d'effectif 2007-2008 du personnel de soutien en adaptation scolaire comme présenté séance tenante;

**DE** confirmer son entrée en vigueur à compter du 28 août 2007;

D'annexer ledit plan d'effectif au procès-verbal de la présente séance pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ (2007-136-CC)

### COUVENT SAINT-ROSAIRE DE CABANO

Le directeur général, monsieur Serge Pelletier, présente les conclusions de la firme «Les Architectes Proulx et Savard» concernant l'état de la bâtisse du Couvent Saint-Rosaire de Cabano.

Après délibérations, on convient de poursuivre les démarches, par des offres écrites, auprès de la Ville de Cabano et des locataires actuels afin de connaître s'ils ont un intérêt pour acquérir la bâtisse.

Suite à ces démarches, le conseil verra à se prononcer quant à la décision finale du Couvent St-Rosaire de Cabano.

### PROGRAMME D'AIDE AUX EMPLOYÉS

Le directeur général, monsieur Serge Pelletier, passe en revue le rapport statistique, déposé séance tenante, sur l'application du «Programme d'aide aux employés» pour la période du 1<sup>er</sup> juillet 2006 au 30 juin 2007.

Il s'avère que ce programme répond de plus en plus aux besoins du personnel. On constate une augmentation d'achalandage pour l'année 2006-2007. Par ricochet, un impact positif se confirme par rapport à l'assurance invalidité. La Commission scolaire est malgré tout dans une bonne position, les coûts diminuent dans ce dossier.

### ÉLECTION SCOLAIRE - NOVEMBRE 2007 - PRÉSIDENT D'ÉLECTION ET PERSONNEL ÉLECTORAL

Le directeur général, monsieur Serge Pelletier, explique, qu'en vertu de l'article 22 de la Loi sur les élections scolaires, le directeur général de la commission scolaire est d'office le président d'élection. Toutefois, il peut ne pas agir à ce titre avec l'autorisation du conseil des commissaires. De plus, il explique les diverses obligations à remplir concernant le personnel électoral.

Après délibérations, les résolutions suivantes sont adoptées :

**CONSIDÉRANT**, qu'en vertu de la Loi sur les élections scolaires, le directeur général de la commission scolaire est d'office président d'élection;

**CONSIDÉRANT** le choix du directeur général de ne pas agir comme président d'élection lors de l'élection scolaire de novembre 2007;

**CONSIDÉRANT** l'article 22 de la Loi sur les élections scolaires;

**IL EST PROPOSÉ** par la commissaire, madame Louise Malenfant, et résolu :

**QUE** le conseil des commissaires de la Commission scolaire du Fleuve-et-des-Lacs autorise le directeur général, monsieur Serge Pelletier, à ne pas agir à titre de président d'élection lors de l'élection scolaire de novembre 2007.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ (2007-137-CC)

**CONSIDÉRANT** la résolution numéro 2007-137-CC;

**CONSIDÉRANT** l'article 22 de la Loi sur les élections scolaires;

**IL EST PROPOSÉ** par le commissaire, monsieur Ghislain Morin,  
et résolu :

**QUE** la Commission scolaire du Fleuve-et-des-Lacs nomme monsieur Michel Dubé à titre de président d'élection pour l'élection scolaire qui se tiendra en novembre 2007.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ (2007-138-CC)

**CONSIDÉRANT** la tenue d'élection scolaire en novembre 2007;

**CONSIDÉRANT**, qu'en vertu de l'article 23 de la Loi sur les élections scolaires, le président d'élection nomme, pour l'assister dans ses fonctions, un secrétaire d'élection qui, à cette fin, exerce les fonctions qu'il lui délègue;

**IL EST PROPOSÉ** par la commissaire, madame Anne Basque, et  
résolu :

**QUE** la Commission scolaire du Fleuve-et-des-Lacs autorise la secrétaire générale, madame Catherine Boulay, à exercer les fonctions de secrétaire d'élection lors du scrutin de novembre 2007, sous l'autorité du président d'élection.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ (2007-139-CC)

**CONSIDÉRANT**, qu'en vertu de l'article 30 de la Loi sur les élections scolaires, la Commission scolaire fixe le tarif de la rémunération et des frais des membres du personnel électoral, sans excéder toutefois le tarif fixé en vertu de la Loi électorale (chapitre E -3.3);

**IL EST PROPOSÉ** par la commissaire, madame Anne Basque, et  
résolu :

**QUE** la Commission scolaire du Fleuve-et-des-Lacs fixe le tarif de la rémunération et des frais des membres du personnel électoral requis pour l'élection de novembre 2007, au même niveau que ceux fixés dans le règlement découlant de la Loi électorale (chapitre E-3.3).

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ (2007-140-CC)

## **POSTE DE DIRECTION ADJOINTE À L'ÉCOLE SECONDAIRE DE CABANO**

Le directeur général, monsieur Serge Pelletier, explique, qu'en vertu du Règlement sur les conditions d'emploi des gestionnaires des commissions scolaires, madame Danielle Lafrance, directrice adjointe à l'École secondaire du Transcontinental, s'est prévalu de la possibilité de muter sur le poste de direction adjointe à l'École secondaire de Cabano.

Après délibérations, la résolution suivante est adoptée :

**CONSIDÉRANT** les dispositions du Règlement sur les conditions d'emploi des gestionnaires des commissions scolaires;

**CONSIDÉRANT** le désir de madame Danielle Lafrance de muter sur un autre poste;

**CONSIDÉRANT** qu'un poste de direction adjointe deviendra vacant à l'École secondaire du Transcontinental;

**IL EST PROPOSÉ** par la commissaire, madame Diane Valcourt, et résolu :

**QUE** la Commission scolaire du Fleuve-et-des-Lacs nomme madame Danielle Lafrance au poste de directrice adjointe à l'École secondaire de Cabano;

**QUE** la nomination de madame Lafrance soit effective à la suite du comblement du poste qu'elle laisse vacant à l'École secondaire du Transcontinental;

**QUE** la commissaire, madame Marie-Jeanne Lebel, représente les commissaires sur le comité de sélection qui devra éventuellement être mis sur pied pour combler le nouveau poste vacant.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ (2007-141-CC)

### **DOSSIER DES COMMISSAIRES**

Le président, monsieur Guilmont Pelletier, passe en revue les documents déposés aux commissaires séance tenante.

### **REGROUPEMENT «REER (ÉLECTIONS SCOLAIRES 2007)»**

Le président, monsieur Guilmont Pelletier, transmet aux commissaires, pour information, la correspondance acheminée par le regroupement «REER (Élections scolaires 2007)».

Les commissaires délibèrent sur le sujet.

### **SOUSSIONS - AMÉNAGEMENT DU PUIT D'EAU POTABLE À L'ÉCOLE BEUCOURT DE PACKINGTON**

Le directeur général, monsieur Serge Pelletier, présente les résultats de l'appel d'offres réalisé pour l'aménagement du puits d'eau potable à l'école Beaucourt de Packington.

Après délibérations, la résolution suivante est adoptée :

**CONSIDÉRANT** le mandat donné à la firme «Actuel conseil inc.» de Pohénégamook pour la confection des plans et devis nécessaires à l'appel d'offres pour l'aménagement du puits d'eau potable de l'École Beaucourt de Packington;

**CONSIDÉRANT** l'analyse effectuée par la firme «Actuel conseil inc.» suite à l'ouverture, le 13 juillet 2007, des soumissions reçues;

**CONSIDÉRANT** que la plus basse soumission conforme a été présentée par la compagnie «Les Constructions Unic inc.» de Saint-Marc-du-Lac-Long pour la somme de 57 763,53 \$;

**IL EST PROPOSÉ** par la commissaire, madame Ghislaine Saint-Jean, et résolu :

**QUE** la Commission scolaire du Fleuve-et-des-Lacs retienne, conformément à la soumission reçue, les services de la compagnie «Les Constructions Unic inc.» de Saint-Marc-du-Lac-Long pour l'aménagement du puits d'eau potable de l'école Beaucourt de Packington;

**D'autoriser** le directeur général, monsieur Serge Pelletier, à signer, pour et au nom de la Commission scolaire, le contrat et les autres documents nécessaires à la réalisation des travaux prévus.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ (2007-142-CC)

### PÉRIODE DE QUESTIONS

La commissaire, madame Marie-Jeanne Lebel demande des informations par rapport aux Services de garde.

Madame Nicole Bouchard, représentante du comité de parents, désire des informations sur le 2<sup>e</sup> cycle à l'école Saint-Eusèbe.

Le directeur général, monsieur Serge Pelletier, donne les renseignements nécessaires.

### PROCHAINE SÉANCE

Le 18 septembre 2007 à 20 h au lieu ordinaire des séances.

### CLÔTURE

L'ordre du jour étant épuisé, **IL EST PROPOSÉ** par le président, monsieur Guilmont Pelletier, et résolu :

**QUE** la présente séance soit close.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ (2007-143-CC)

[SIGNÉ]

---

Monsieur Guilmont Pelletier, président

[SIGNÉ]

---

Madame Catherine Boulay, secrétaire générale